

CALENDRIER

Chaque vendredi	Temps calme d'écoute musicale à la chapelle de 12h30 à 13h00
Du 23 au 30 juin	Epreuve orale anticipée de français 1 ^{re} et épreuve de Grand oral T ^{le}
Du 23 au 27 juin	Stage en entreprise des 2 ^{de}
Du 23 au 25 juin	Conseils des classes de 6 ^e , 5 ^e et 4 ^e
26 et 27 juin	Epreuves écrites du Diplôme National du Brevet 3 ^e
Vendredi 27 juin	Messe de fin d'année à 17h à la chapelle
Lundi 30 juin	Rédaction du rapport de stage 2 ^{de} (à domicile) Réunion parents futurs 6 ^e à 17h30

« Rire est le propre de l'homme »

Rabelais

Infos générales

Le Démineur, le journal de Notre Dame élaboré par les élèves

Le Démineur fête son 1^{er} anniversaire dans le [numéro du mois de juin](#) ! Format papier à feuilleter au CDI et/ou sa version numérique sur [MBN-Etablissement-CDI-Journal Le Démineur](#). Bon anniversaire à toute l'équipe de rédaction et bonne lecture aux fidèles lecteurs !

Transition d'année – MonBureauNumérique

Pour ne pas perdre de données lors de la transition d'année scolaire sur MBN, chaque utilisateur doit prendre soin de sauvegarder sur son ordinateur ou sur un support externe les documents dont il dispose sur MBN. Les messages conservés dans la boîte de réception doivent être archivés dans des dossiers créés dans la boîte de réception pour ne pas être effacés automatiquement lors du changement d'année.

Lettre de rentrée pour les élèves inscrits à la prochaine rentrée

Votre enfant est inscrit à Notre Dame à la prochaine rentrée, vous serez donc destinataire de la lettre de rentrée. Merci de rapporter les documents ci-après complétés et signés pour le jour de la rentrée :

- la fiche de renseignements
- la fiche médicale
- les signatures témoins
- le talon-réponse de l'APEL
- uniquement pour les secondes : la charte d'engagement lycées 4.0 en 2 exemplaires

Ces documents sont également téléchargeables sur le site de l'établissement <https://notredame67.com>

Travail en classe

La fin de l'année scolaire approche. Il importe que tous les élèves restent totalement mobilisés par leur assiduité, par leur implication en classe afin que l'ambiance de travail soit préservée et que chacun puisse préparer au mieux le passage en classe supérieure. Ces dernières semaines de cours permettront aussi d'approfondir la méthodologie et d'achever les programmes scolaires sereinement.

Transports scolaires CTS et SNCF pour l'année 2025-2026 - rappel

A compter du 16 juin 2025, les familles pourront procéder à l'inscription aux transports scolaires 2025-2026 en se connectant sur le site dédié : <https://www.fluo.grandest.fr/scolaire>.

Informations complémentaires sur [MBN](#).

Casiers pour la rentrée 2025/2026 - rappel

Les futurs lycéens doivent dès à présent réserver leur casier pour l'année prochaine sur MBN. Les casiers seront attribués en priorité aux élèves demi-pensionnaires.

Accès au [formulaire de réservation](#).

Spécial Collège

Utilisation des toilettes

Nous vous rappelons que les toilettes ne sont pas une aire de jeux. Il est interdit d'y stationner ou de s'enfermer à plusieurs dans une cabine.

Téléphone portable

De trop nombreux téléphones finissent dans le bureau de la vie scolaire parce que les élèves les conservent dans les poches de leur vêtement malgré l'interdiction.

Spécial Lycée

Casiers au lycée - rappel

Les élèves doivent penser à vider leur casier et à enlever le cadenas avant leur départ du lycée. Les casiers ne sont pas attribués à un élève d'une année à l'autre.

Spécial Seconde

Stage en entreprise

Certains élèves peuvent rencontrer des difficultés pour trouver un stage et doivent venir rapidement en parler à M. Gaiquant au bureau B15.

Les soutenances de rapport de stage se dérouleront les 1^{er} et 2 juillet. Le planning sera prochainement affiché au Meeting et en salle de classe.

Spécial Terminale

PARCOURSUP - phase d'admission complémentaire

Les dernières propositions d'admission de la **phase principale** seront envoyées le 8 juillet 2025 et il sera obligatoire d'y répondre avant le 9 juillet 23h59.

A partir du 1^{er} juillet 2025 débute la **phase d'admission complémentaire** : il sera demandé aux candidats qui auront toujours des vœux en attente de classer par ordre de préférence ceux qu'ils souhaitent conserver. Cette démarche obligatoire, à réaliser avant le 3 juillet 2025 inclus, va permettre d'accélérer les listes d'attente et de redistribuer les places libres plus rapidement.